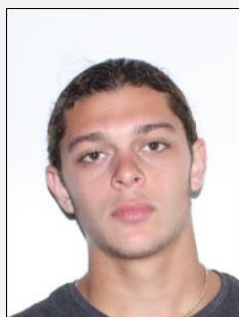


Stratégie concertée en répression du crime

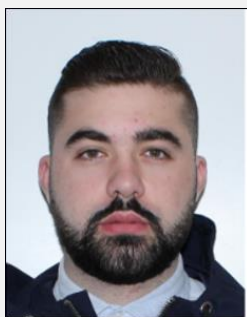
Mise en contexte

- Depuis février 2021, la région de Québec est visée par des fraudes de type « grands-parents ».
- Une victime âgée reçoit un appel du fraudeur, se faisant passer pour le « petit-fils ». Le fraudeur prétexte une urgence, habituellement une arrestation policière, afin de solliciter d'urgence une somme d'argent.
- Dans la majorité des cas, la victime accepte de recevoir le suspect à sa résidence et lui remet la somme.
- Dans d'autres cas, la victime reçoit des consignes et envoie la somme par un service de messagerie tel que Purolator. Les suspects sont attentifs au suivi du colis afin de s'assurer qu'il n'est pas temporairement intercepté par la police.
- Pour le moment, 18 plaintes ont été répertoriées sur le territoire couvert par le SPVQ et 1 sur le territoire de la SQ.

Parmi les 19 dossiers précités et dans le cadre de 2 livraisons contrôlées, 3 individus ont été arrêtés lorsqu'ils ont tenté de récupérer l'argent. Tous les individus sont résidents de la Rive-Nord de Montréal :



Domenic-David CARUSO
(1996-08-07)



Francesco-FARINACCIO-MADAFERRI
(1997-05-04)



Antoine HUDOU-DAGUERRE
(1996-04-14)

Instructions

En cas de perpétration du mode opératoire énuméré précédemment

Chaque service de police conserve la responsabilité de son dossier. Cette vigie consolidera certains dossiers vers une enquête principale, seulement si applicable.

Le mode opératoire des plaintes reçues révèle que les individus sont très actifs dans le dernier mois. Dans les circonstances, une coordination des actions policières est souhaitable considérant que des personnes vulnérables sont visées et que le risque de récidive est élevé :

1. Entre le 1er janvier 2021 et le 12 mars 2021, votre service de police a reçu une plainte similaire au stratagème précité :
 - Transmettre une copie de votre rapport d'événement à : fraudes@surete.qc.ca
 - Une analyse consolidée d'urgence aura lieu afin d'identifier les meilleures opportunités de résultat.
2. Avant le 31 mars 2021, si vous recevez une plainte similaire au stratagème précité et qu'il est possible d'effectuer une technique d'enquête visant à arrêter un suspect :
 - Évaluer les possibilités d'arrestations en regard de vos capacités opérationnelles;
 - Dans les plus brefs délais, informer la Coordination du Service des enquêtes sur les crimes économiques :
 - En semaine, de 07h à 16h : Coordination SECE au 514-598-4134;
 - De 16h à 7h et la fin de semaine : CVCO au 514-598-4222.

À moins d'avis contraire, cette vigie prendra fin le 31 mars 2021.